



© CIPRA France

STRATÉGIE MACRO- RÉGIONALE *alpine*



© G.Germain



© CIPRA Int.



© Office de tourisme des Alpes du Léman



J.Nahmiyaz © Pays S.U.D.

UNE CONTRIBUTION DE



12 PROPOSITIONS DE CIPRA FRANCE

POUR LA MISE EN ŒUVRE
DE LA STRATÉGIE MACRO-
RÉGIONALE ALPINE



© I.Hubert

SEPTEMBRE 2016



Qui sommes-nous ?

Fondée en 1952, la CIPRA est une organisation faîtière indépendante à but non gouvernemental qui œuvre pour la protection et le développement soutenable des Alpes. Elle rapproche les personnes et les organisations qui agissent en faveur du développement durable dans les Alpes. La CIPRA a impulsé la mise en place, en 1991, de la Convention sur la protection des Alpes (couramment appelée Convention alpine). Cette convention prend en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles de l'arc alpin. Délégation française de la CIPRA, l'association CIPRA France agit sur le territoire des Alpes françaises.



© CIPRA France



© CIPRA France

EDITO DU PRÉSIDENT

Une stratégie macro-régionale est un cadre intégrateur approuvé par le Conseil européen pour répondre aux défis communs auxquels doivent faire face une zone géographique définie. C'est pour répondre aux défis des évolutions démographiques, de globalisation économique, de changement climatique et de transition énergétique, que le Conseil européen de décembre 2013 a invité la Commission, en coopération avec les États membres, à élaborer une stratégie de l'Union européenne pour la région alpine. Outre les 7 pays de l'arc alpin, 48 régions sont également associées au processus tandis que les citoyens ont été interrogés au cours d'une consultation organisée par la Commission européenne en octobre 2014.

La stratégie macro-régionale alpine qui a été définitivement adoptée par la Commission européenne en juillet 2015 est désormais dans une phase décisive de mise en œuvre. L'Europe, les États et les régions invitent désormais l'ensemble des acteurs des Alpes à s'impliquer pour proposer et préparer des projets et réalisations concrètes.

À l'initiative de CIPRA France et d'Alliance dans les Alpes France, une quarantaine d'acteurs (élus, agents de collectivités, entreprises...) des Alpes issus du secteur de l'énergie et de celui de la formation se sont retrouvés au Bourg d'Oisans (Isère, France) les 23 et 24 juin 2016. Des ateliers de travail ont permis de formuler des projets entrant dans les objectifs de la stratégie macro-régionale alpine, notamment les actions 3, 4, 5 et 9.

Ce livret propose 12 projets issus de la réflexion d'acteurs du territoire. C'est avec une attention particulière que nous observerons comment l'Europe, les États et les régions se saisissent de ces propositions.

Alain Boulogne,
Président de CIPRA France



LA STRATÉGIE MACRO-RÉGIONALE ALPINE : TROIS OBJECTIFS ET NEUF ACTIONS

OBJECTIF 1 - Un accès équitable à l'emploi qui s'appuie sur la forte compétitivité de la région

-  **ACTION 1 :** Créer un véritable écosystème d'innovation et de recherche
-  **ACTION 2 :** Accroître le potentiel économique des secteurs stratégiques
-  **ACTION 3 :** Mettre l'éducation et la formation en adéquation avec le marché du travail dans les secteurs stratégiques

OBJECTIF 2 - Une accessibilité interne et externe durable

-  **ACTION 4 :** Promouvoir l'intermodalité et l'interopérabilité du transport de passagers et de marchandises
-  **ACTION 5 :** Assurer la connexion électronique entre les personnes et faciliter l'accès aux services publics

OBJECTIF 3 - Un cadre environnemental plus inclusif et des solutions énergétiques renouvelables et fiables pour l'avenir

-  **ACTION 6 :** Préserver et valoriser les ressources naturelles, y compris l'eau, ainsi que les ressources culturelles
-  **ACTION 7 :** Développer la connectivité écologique sur l'ensemble du territoire de la SUERA
-  **ACTION 8 :** Améliorer la gestion des risques et mieux gérer le changement climatique, notamment par la prévention des risques naturels de grande ampleur
-  **ACTION 9 :** Faire du territoire de la région alpine un modèle en termes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables



MÉTHODE DE TRAVAIL

Au cours du séminaire qui s'est tenu à Bourg d'Oisans le 23 juin 2016, un temps a été consacré à la formulation de projets entrant dans le cadre des actions de la Stratégie macro-régionale alpine. Huit groupes (deux groupes par action) de travail ont réfléchi aux actions 3, 4, 5 et 9 de cette Stratégie. Dans un premier temps, les participants disposaient d'un temps individuel de réflexion pour formuler une proposition de projet entrant dans le cadre de l'action en question. La consigne précisait d'avoir à l'esprit une vision de l'ensemble de l'arc alpin. Chaque proposition a été présentée au reste du groupe, qui a alors retenu deux propositions à approfondir. Chacun a apporté ses suggestions pour amender et enrichir les deux propositions de base.

Les propositions élaborées ont ensuite été présentées en séance plénière à l'ensemble des participants, qui ont pu poser des questions et apporter des compléments d'information sur certains points. Il est à noter que ce travail a été réalisé par des français et qu'il était parfois difficile pour eux d'avoir une vision alpine globale, ce qui s'est ressenti dans certaines propositions.

A partir de la matière élaborée lors de cette séance de travail, CIPRA France a retravaillé les propositions en se documentant sur l'existant, sur des éventuels projets similaires déjà menés, sur le contexte des autres pays alpins. CIPRA Suisse et CIPRA Allemagne ont apporté leur concours et leur vision sur les propositions.

Ces propositions sont une libre expression de CIPRA France. Bien que s'appuyant sur le contenu des ateliers de travail, elles ne sauraient engager la responsabilité des participants.

FORMER LES ARTISANS ALPINS À LA CONSTRUCTION ET À LA RÉNOVATION PERFORMANTES PAR DES CHANTIERS-ÉCOLES

La formation, notamment dans l'artisanat, permet d'évoluer et d'anticiper des changements (demande de la clientèle, coût des matières premières) qui, non préparés, peuvent être synonymes de perte d'activité. Dans le cadre de la transition énergétique, les artisans sont amenés à modifier certaines de leurs pratiques, à évoluer dans le choix des matériaux utilisés et à installer des dispositifs d'énergies renouvelables. Une montée en compétence des artisans nécessite une formation adaptée qui pourrait se faire sur des chantiers-écoles, afin de :

- Développer la pratique du geste (mise en œuvre de l'isolant, étanchéité à l'air...)
- Apprendre la mise en œuvre de matériaux biosourcés
- Apprendre à installer des dispositifs d'énergies renouvelables, etc.

Ces chantiers-écoles pourraient être réalisés en partenariat avec des bailleurs sociaux, des maîtres d'ouvrage publics, etc. Une fois les premiers artisans formés, des échanges entre entreprises pourraient avoir lieu pour multiplier le développement des savoir-faire en matière de constructions et rénovations performantes. Les ouvriers ainsi formés bénéficieraient d'une attestation de reconnaissance de leur savoir-faire. Un volet de ce projet pourrait porter sur la dimension juridique et la manière d'intégrer des clauses spécifiques dans les marchés publics afin de viser l'exemplarité des travaux et de permettre aux entreprises locales de monter en compétences. Le marché public inclurait des clauses de résultats des performances énergétiques atteintes.

EXEMPLE

L'Institut national de l'énergie solaire (INES) en partenariat avec l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER) et Néopolis propose une formation de techniciens BBC sur 9 mois en alternance. Les personnes qui accèdent à la formation ont une promesse d'embauche en amont. La formation est financée par le plan CARED (Contrat d'aide et de retour à l'emploi durable) de la Région Auvergne Rhône-Alpes.



© CIPRA France

ACTIONS:



PERFORMANCE DES BÂTIMENTS

MONTÉE EN COMPÉTENCE
DES ARTISANS

MARCHÉS PUBLICS

CLAUSES DE RÉSULTATS

MOTS-CLÉS

PERTINENCE À L'ÉCHELLE DU MASSIF ALPIN

CIPRA Allemagne et CIPRA Suisse estiment toutes deux ce projet très pertinent et en lien avec les préoccupations actuelles de leur pays. CIPRA Allemagne ajoute qu'il faut prendre en compte la question du recyclage des matériaux ainsi que la dimension territoriale (approvisionnement avec des matières premières locales, etc.).

PERTINENCE SELON CIPRA FRANCE

En France, la mention RGE – Reconnu Garant de l'Environnement – atteste des compétences des artisans et entreprises qui la détiennent. Cette reconnaissance augmente la montée en compétence des professionnels du bâtiment, mais elle comporte des lacunes. Les formations RGE sont principalement théoriques alors qu'un réel savoir-faire s'acquiert grâce à de la pratique. Un projet à l'échelle de l'arc alpin sur cette thématique s'avère donc particulièrement pertinent afin de former les artisans locaux aux bonnes pratiques de mise en œuvre et à l'usage des matériaux biosourcés.

MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ARC ALPIN

Les enjeux climatiques et plus généralement environnementaux, conjugués à la finitude des ressources minérales et pétrolières, conduisent à explorer ou à redécouvrir des matériaux issus du végétal comme le chanvre, la laine, la paille... Leur développement actuel touche autant le design, le textile que le bâtiment. De nombreuses questions restent posées qui constituent autant de verrous ou de freins au développement de nouvelles applications (Avis du Conseil Economique, social et environnemental, 2015). Des recherches complémentaires devraient être menées sur certaines filières dans les Alpes (laine, chanvre) afin d'étudier l'adéquation des quantités produites aux besoins des industriels, le développement des relations des industries de l'amont et de l'aval, la concurrence avec d'autres produits et d'autres usages.

Dans les Alpes françaises, l'utilisation du bois a permis la structuration d'une filière à l'échelle du massif sous l'impulsion du Commissariat de massif des Alpes. Cette filière pourrait être prise comme modèle.

EXEMPLE

L'espace alpin jouit d'un patrimoine bâti unique, une des clés de son attractivité. Le projet AlpHouse du programme Espace Alpin se concentre sur trois enjeux en un projet : l'efficacité énergétique, le patrimoine culturel et la compétitivité des PME. Ce projet a associé les principes de l'architecture traditionnelle alpine et des techniques de rénovation innovantes et économes en énergie. En utilisant des matériaux locaux et en faisant appel à des PME régionales, le projet AlpHouse a contribué au développement du marché de la rénovation économe en énergie et adaptée au patrimoine alpin.



© Emergieregion Goms

ACTIONS:



PERTINENCE À L'ÉCHELLE DU MASSIF ALPIN

CIPRA Suisse trouve ce projet très pertinent et en lien avec les préoccupations actuelles en Suisse.

MOTS-CLÉS

RESSOURCES LOCALES

ECONOMIE LOCALE

SAVOIRS TRADITIONNELS

PERTINENCE SELON CIPRA FRANCE

La relocalisation de l'économie est un enjeu majeur en vue d'un développement durable des territoires. Dans le cadre d'un projet à l'échelle des Alpes, les questions de l'organisation des filières (structuration, échelle de mise en œuvre) et du modèle économique devront être approfondies.



EXPÉRIMENTER ET INSTAURER LE TIERS-FINANCEMENT POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DANS LES ALPES

En France, la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte permet la création de sociétés de tiers-financement par les collectivités locales. Leur rôle est d'avancer les coûts des travaux de rénovation énergétique des logements aux particuliers (prêt) et de se rémunérer ensuite sur les économies d'énergie réalisées. Suite à la réalisation des travaux, et ce sur la durée du contrat établi, le client verse à la société de tiers-financement (STF) un « loyer » dont le montant est inférieur ou égal aux économies d'énergie consécutives à la rénovation. Enfin, le tiers-financement peut désigner l'accompagnement global (technique et financier) ou seulement l'accompagnement technique.

Le cadre juridique entourant le tiers-financement est désormais complet suite aux avancées successives de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite loi ALUR, de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et des différents décrets et arrêtés publiés fin 2015 et début 2016.

EXEMPLES

En Rhône-Alpes, la SPL OSER (Opérateur de Services Énergétiques Régional) réalise des opérations de rénovation énergétique des bâtiments publics de ses collectivités actionnaires. Elle est la première Société Publique Locale d'efficacité énergétique de France. La société propose notamment son expertise financière pour des solutions de tiers investissement. Elle se charge du financement et des travaux et se finance grâce à un loyer sur 20 ans. Afin de contourner les contraintes liées à la gestion du budget public, les opérations sont conduites dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif passé entre la collectivité et la SPL OSER.

Dans d'autres régions, des opérateurs de tiers-financement s'adressent aux logements publics ou privés, individuels ou collectifs.



J.Nahmiyaz © Pays S.U.D.

ACTIONS:



PERTINENCE À L'ÉCHELLE DU MASSIF ALPIN

CIPRA Suisse et CIPRA Allemagne jugent ce projet pertinent. La rénovation doit être encouragée dans les régions défavorisées et en situation de précarité énergétique. Néanmoins, il se pose la question du retour sur investissement de ce dispositif. Ce système semble déjà fonctionner correctement en Allemagne.

MOTS-CLÉS

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
TIERS-FINANCEMENT

PERTINENCE SELON CIPRA FRANCE

Pour que le tiers-financier puisse se rembourser de ses avances de fonds, il faut que les économies réalisées suite à la rénovation énergétique soient conséquentes, la réglementation exigeant que la performance énergétique soit augmentée d'au moins 25%. CIPRA France juge le tiers-financement pertinent : il semble bien adapté à certains bâtiments de montagne considérés comme des passoires énergétiques en situation climatique froide.

DÉVELOPPER DES FORMATIONS INTERDISCIPLINAIRES ALLIANT SCIENCES HUMAINES ET TECHNIQUES POUR METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS L'ARC ALPIN

En matière d'énergie, les formations universitaires existantes sont majoritairement axées sur les aspects techniques. La dimension numérique se développe également (bâtiments intelligents, Internet des objets, Smart City...). Or, la question de l'usage et des comportements individuels est primordiale pour mener à bien la transition énergétique.

Les postes d'animation des démarches territoriales comme TEPCV se multiplient, ou encore le conseil aux particuliers avec le déploiement des espaces info énergie. Aussi, il est important de développer

des formations initiales (de type Master) qui intègrent tous les aspects inhérents à ces postes depuis la maîtrise des techniques et technologies (transport, urbanisme, électricité, énergétique...) jusqu'à la compréhension des comportements et des évolutions sociétales (sociologie, compréhension des usages, sciences politiques...).

Les échanges entre universités alpines sur ces thématiques transversales sont à développer afin de faire de l'arc alpin une référence en matière de transition énergétique et de société durable, et de créer une communauté scientifique à la pointe sur ces enjeux.

EXEMPLE

L'Institut national de l'énergie solaire (INES) développe une formation « réussir la transition énergétique dans les TEPos », à destination des élus et techniciens des territoires TEPos, en partenariat avec les CAUE 73 et 74. De nombreuses thématiques y sont abordées : loi NOTRe, mobilité, urbanisme, électricité, énergétique, rénovation, mais aussi les aspects financiers et la mobilisation citoyenne.

ACTIONS:



PERTINENCE À L'ÉCHELLE DU MASSIF ALPIN

Ce sujet est pertinent et d'actualité pour CIPRA Allemagne et CIPRA Suisse. Cette dernière s'interroge cependant sur le potentiel de telles formations.

MOTS-CLÉS

FORMATION SUPÉRIEURE
MÉTIERS
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PERTINENCE SELON CIPRA FRANCE

Il serait intéressant de développer une formation initiale de type Master en mêlant techniques, technologie et sciences humaines notamment la sociologie. Il convient de constituer une communauté scientifique facilitant les échanges d'étudiants au sein des universités de l'arc alpin.



© I.Hubert

CENTRALISER L'INTÉGRALITÉ DES OFFRES DE TRANSPORT DE L'ARC ALPIN AU SEIN D'UNE MÊME PLATE-FORME ET/OU LES METTRE EN RÉSEAU

Le nombre d'opérateurs de transport sur l'arc alpin est important, la centralisation de l'information reste difficile, particulièrement entre les pays.

Il semble pertinent de proposer un site internet (et une application smartphone) recensant les offres de transport existantes pour se rendre d'un point A à un point B dans les Alpes. Ce site doit permettre d'avoir les informations dans toutes les langues alpines ainsi qu'en anglais et d'acheter en ligne les billets. Un volet important de ce projet est la communication, qui doit être bien développée pour faire en sorte que ce site devienne une référence en matière de mobilité durable dans l'arc alpin. Pour cela, des relais doivent être faits dans les territoires, au niveau des autorités organisatrices des transports locaux avec des points contacts physiques dans les villes et les villages.

Une partie du projet consiste en la mise à disposition des données par les autorités organisatrices des transports, à les actualiser régulièrement et à assurer la compatibilité des données entre les différents territoires. Pour cela, il est important de développer les échanges et la coopération inter-opérateurs.

EXEMPLES

Le site itinistere.fr propose les différents itinéraires possibles pour se rendre d'un point A à un point B en Isère avec l'ensemble des opérateurs de transport. Les données sont en open data. La recherche itinistere peut être intégrée sur un site extérieur (widget).

Le projet AlpinInfoNet - Réseau d'information sur la mobilité durable pour l'espace alpin (2012-2015) avait pour objectif principal la mise à disposition d'une information claire, simple et accessible sur les modes de transports durables pour les touristes et résidents. Ce projet ne visait pas à créer une nouvelle plate-forme, mais à mettre en réseau les informations existantes et à rendre disponible l'information dans les systèmes d'information déjà existants à partir d'expérimentations dans cinq régions-pilotes transfrontalières.

ACTIONS:



MOTS-CLÉS

TRANSPORT
MOBILITÉ
INFORMATION

PERTINENCE À L'ÉCHELLE DU MASSIF ALPIN

CIPRA Suisse trouve ce projet très pertinent et en lien avec les préoccupations actuelles. En Suisse, les informations sont déjà centralisées. CIPRA Allemagne met en garde sur le fait que les offres de transport doivent être limitées aux capacités de charge des routes et vallées transalpines.

PERTINENCE SELON CIPRA FRANCE

Pour CIPRA France, l'existence d'une telle plateforme serait une réelle avancée. Ce travail nécessite des moyens financiers et humains importants. Ce projet se heurte pourtant à des difficultés d'ordre politique et de concurrence. Dans l'idéal, ce projet pourrait être réalisé à l'échelle de l'Europe.

DÉVELOPPER UN TRANSPORT PAR CÂBLE RÉFLÉCHI POUR RELIER VILLES, VILLAGES ET STATIONS DE L'ARC ALPIN

Dans les Alpes françaises, de nombreux projets de liaisons par câble sont à l'étude : Allemont/Oz-en Oisans ; projet Funiflaine (Magland/ Les Carroz/Flaine) ; Saint-Martin Le Vinoux/Grenoble/Sassenage/Fontaine ; Gap/Charance, etc. Ce mode de transport, très utilisé en montagne, apparaît comme une alternative à la voiture et au transport collectif traditionnel, pour relier la plaine à la montagne ou au sein de centres urbains. Un retour d'expériences à l'échelle du massif alpin permettrait de mieux cerner les enjeux liés aux modes de financement et aux questions d'urbanisme inhérentes à ces infrastructures. Une comparaison de l'existant voire la mise en œuvre de projets pilotes seraient à réaliser en vue de la définition de règles de bonnes pratiques visant à la diffusion de ce mode de transport. Ce projet doit se faire de manière réfléchie et doit intégrer tous les enjeux : urbanisme, report modal aux stations de téléphérique, parking relais, occupation du sol, préservation de la nature, limitation des déséquilibres territoriaux, réflexions sur le transport de marchandises, densification urbaine, etc. La question du mode de financement sera essentielle. Différents modèles pourront être testés et comparés dans ces régions pilotes.

EXEMPLE

La ville de Bolzano (Italie) est reliée aux montagnes environnantes par trois téléphériques desservant le village de San Genesio et les plateaux du Renon et du Colle. Le téléphérique du Renon, rénové en 2009, a entraîné un triplement de sa fréquentation. Sur les 7000 habitants du plateau, plus d'un millier descend chaque jour au travail avec le câble, qui offre une alternative intéressante à la route (12 minutes de trajet contre 25). La clientèle touristique s'est aussi accrue sur le plateau. Le développement touristique est maîtrisé : le nombre de résidences secondaires est contenu et l'agrandissement des hôtels et restaurants existants est privilégié à la création de nouveaux établissements. A l'arrivée du téléphérique, un train dessert toutes les communes du plateau.

ACTIONS:



MOTS-CLÉS

TRANSPORT PAR CÂBLE
TOURISME

PERTINENCE À L'ÉCHELLE DU MASSIF ALPIN

CIPRA Allemagne indique que le développement du câble peut être intéressant dans des situations particulières de développement territorial et urbain.

CIPRA Suisse trouve cette idée pertinente et d'actualité mais précise que le financement des câbles existants est déjà compliqué.

PERTINENCE SELON CIPRA FRANCE

CIPRA France pense que ce mode de transport est à développer car il est une alternative pertinente aux déplacements motorisés. Néanmoins, ce développement doit se faire de manière réfléchie en s'appuyant sur des échanges d'expériences et en intégrant l'ensemble des enjeux économiques, environnementaux et sociaux.



FORMATION DES PERSONNELS DE SANTÉ À LA TÉLÉMÉDECINE DANS L'ESPACE ALPIN

L'usage des technologies de l'information dans le domaine de la santé constitue un facteur important d'amélioration de la qualité des soins. Le développement et le déploiement de la télémédecine représentent un atout majeur pour la mise en complémentarité des compétences des professionnels et des structures contribuant ainsi à l'optimisation du maillage de l'offre de soins et à l'optimisation du temps médical au bénéfice des patients. Sont ainsi facilités d'une part le développement de l'organisation de l'offre territoriale de proximité et d'autre part le recours aux ressources régionales hautement spécialisées afin de permettre l'accès au niveau d'expertise requis et au traitement le plus adapté pour les patients en tout point du territoire régional.

Le déploiement de la télémédecine nécessite une formation adaptée des personnels de santé. Des expérimentations ont été menées entre des établissements de grande dimension (projet ALIAS) et des hôpitaux locaux. Il conviendrait de former les personnels de santé en vue du bon usage de la télémédecine au service des populations de montagne.

EXEMPLES

Le Centre Hospitalier d'Embrun et l'Hôpital local d'Aiguilles ont déployé un système de visiophonie Vis-AGES pour faciliter la coopération et les prises en charge gériatriques entre les deux établissements. L'expérimentation montre qu'une soixantaine d'heures annuelles de temps médical peut être économisée, pour 3000 km de trajets. Par ailleurs, la visiophonie a permis d'éviter le transfert d'un patient sur quatre. Sur le plan qualitatif, la visiophonie améliore les conditions d'exercice en matière d'aide au diagnostic, diminue le risque automobile sur les trajets, renforce la collégialité entre équipes des deux structures.

Le projet ALIAS du programme européen Espace Alpin visait à assurer la mise en réseau des hôpitaux de l'Espace Alpin pour améliorer l'accès aux services de télémédecine. Il a ainsi contribué à améliorer l'efficacité et la qualité des soins indépendamment de l'endroit où les patients se trouvent dans l'espace alpin.



© fotolla

ACTIONS:



PERTINENCE À L'ÉCHELLE DU MASSIF ALPIN

CIPRA Suisse pense ce projet pertinent mais s'interroge sur sa spécificité alpine.

PERTINENCE SELON CIPRA FRANCE

La télémédecine est à développer afin de remédier au problème de la désertification médicale, notamment en milieu rural et d'offrir aux patients la possibilité d'accéder à des soins appropriés sans avoir nécessairement besoin de se déplacer. En territoires de montagne, où l'accessibilité est parfois compliquée, elle s'avère d'autant plus pertinente. Pour assurer son bon déploiement, elle doit aller de pair avec la formation des personnels soignants à ces nouvelles méthodes.

MOTS-CLÉS

TÉLÉMÉDECINE
FORMATION
SANTÉ

CRÉER DES POSTES D'AMBASSADEUR DE LA MOBILITÉ DURABLE DANS LES LIEUX STRATÉGIQUES

Des changements notables sont en cours dans les habitudes de déplacement (vélos à assistance électrique, développement des alternatives à la voiture individuelle). Il apparaît nécessaire de centraliser l'information sur les modes de déplacement existants afin d'en assurer la promotion. Des postes d'« ambassadeurs de la mobilité » au sein des lieux stratégiques comme les offices de tourisme, les gares et les mairies pourraient être créés pour conseiller les touristes pendant leur séjour sur les possibilités de se déplacer dans les lieux touristiques ainsi qu'entre le domicile

et le lieu d'hébergement autrement que par la voiture individuelle. Ces ambassadeurs, saisonniers ou permanents auraient des missions variées. Lors des pics touristiques, ils assureraient le conseil aux touristes pour favoriser les déplacements doux en station, informer des possibilités de déplacement... En dehors des pics touristiques, ils pourraient assurer la mise en place d'un plan et de projets liés à la mobilité douce (financement de projets, développement des services...).

EXEMPLE

Alpine Pearls, organisation transnationale dans toutes les Alpes, propose des vacances respectueuses de l'environnement dans des territoires proposant aux touristes des alternatives à la voiture, pour se rendre sur place, et une fois sur place. Ainsi, Termignon, qui est une des Perles des Alpes et la Haute Maurienne Vanoise proposent de nombreuses alternatives à la voiture (estibus, skibus, autostop organisé, itinéraires piétons, etc.).

ACTIONS:



PERTINENCE À L'ÉCHELLE DU MASSIF ALPIN

CIPRA Allemagne et CIPRA Suisse trouvent cette idée très pertinente et en lien avec les préoccupations actuelles de leur pays. CIPRA Allemagne s'interroge cependant sur l'influence des ambassadeurs pour faire changer les comportements en matière de mobilité.

MOTS-CLÉS

AMBASSADEUR
DE LA MOBILITÉ
TOURISME
TRANSPORT

PERTINENCE SELON CIPRA FRANCE

Les postes d'accompagnement aux changements de comportement sont importants pour faire évoluer les pratiques individuelles. Ce projet est intéressant, il devrait notamment comporter un volet pour comprendre le mode de financement de ces postes et les retombées attendues.



Ingrid Pauwels-Etiévant © OT HMV

DÉVELOPPER DES POSTES DE MÉDIATEURS NUMÉRIQUES DANS LES ALPES POUR ACCOMPAGNER LES CITOYENS DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Un Espace Public Numérique (EPN) permet d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, services et innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées.

Ces espaces peuvent être accueillis dans des lieux variés (bibliothèque, Maisons de Service au Public...) qui proposent avant tout la mise à disposition d'ordinateurs et l'accès à Internet. Cependant, on constate que le public est de plus en plus en attente d'informations pour ses démarches administratives (CAF, Pôle Emploi, services publics...), notamment les publics fragiles.

Il convient donc de disposer dans ces lieux de médiateurs numériques, personnes dotées d'une double compétence en informatique et dans la connaissance des usages sociaux prioritaires (démarche administrative, recherche d'emploi...).

Par ailleurs, un conventionnement entre les Espaces Publics Numériques et les partenaires tel que Pôle Emploi, les préfectures, la CAF, etc. renforcerait la capacité d'accompagnement.

EXEMPLE

La MSAP de la Vallée de l'Eygues accueille, informe et oriente le public dans ses démarches administratives quotidiennes. Plusieurs opérateurs sont partenaires de la MSAP (Pôle emploi, la CAF...). Le guichet unique est gratuit pour de nombreux services. Des animateurs et médiateurs assurent plusieurs niveaux d'accueil (information, orientation, accompagnement personnalisé...).

MOTS-CLÉS

NUMÉRIQUE

CAPITALISATION ET
RETOUR D'EXPÉRIENCES

PERTINENCE À L'ÉCHELLE DU MASSIF ALPIN

Les retours de CIPRA Suisse et CIPRA Allemagne, ainsi que des recherches complémentaires, ne nous ont pas permis de trouver l'équivalent des médiateurs numériques dans les autres pays de l'arc alpin.

ACTIONS:



PERTINENCE SELON CIPRA FRANCE

En matière administrative, les démarches en ligne se multiplient en France (généralisation de la déclaration d'impôts en ligne, recherche d'emplois, demande d'aide au logement, etc.). Elles sont parfois complexes et nécessitent un accompagnement par des médiateurs numériques. Si cette thématique ne semble pas d'actualité dans les autres pays de l'arc alpin, l'accueil de populations au sein de l'Union européenne pourrait rendre ce projet d'actualité ; un transfert de savoir-faire de la France vers les autres pays serait alors envisageable.

ECHANGE D'EXPÉRIENCES À TRAVERS LES ALPES POUR FAVORISER LES INITIATIVES LOCALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le développement des énergies renouvelables se fait à un rythme très variable selon les pays de l'arc alpin. En France, de nombreux citoyens, des collectivités et des entreprises souhaitent réaliser et financer des projets d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables localement.

Les modèles économiques et juridiques pour développer ces installations sont en cours de consolidation en France (par exemple les centrales villageoises), le modèle de coopérative étant le plus souvent retenu. Un certain nombre de freins sont d'ores-et-déjà connus et limitent le développement de ces projets en France et dans les Alpes (cadre juridique, encadrement lourd de la levée de fonds citoyens...).

Un échange d'expériences à travers l'arc alpin permettrait de mieux cerner les différentes modalités de coopération et de financement de ces projets, au cas par cas. Cet échange d'expériences viserait notamment à retenir les modèles juridiques et les montages financiers les plus pertinents pour leur diffusion.

EXEMPLE

Issues d'une expérimentation menée dans des Parcs naturels régionaux de la Région Rhône-Alpes, les Centrales Villageoises sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. Les projets pilotes de Centrales Villageoises ont été accompagnés techniquement par RhônAlpEnergie-Environnement, et ont fondé la mise en place d'un modèle reproductible dans les territoires ruraux.



J. Nahmiaz © Pays S.U.D.

ACTIONS:



PERTINENCE À L'ÉCHELLE DU MASSIF ALPIN

Entre 2000 et 2010, plus de la moitié des capacités renouvelables électriques installées en Allemagne (53 GW au total) ont été financées par des personnes privées (40%) et des agriculteurs (11%) pour l'essentiel sous la forme de coopératives (754 en 2012 contre 75 en 2006).

CIPRA Allemagne propose d'étendre les échanges d'expériences aux économies d'énergie et à la manière d'aboutir à des besoins énergétiques entièrement couverts par des énergies renouvelables. CIPRA Suisse se demande si les échanges d'expériences ne pourraient pas être élargis au-delà de l'arc alpin.

MOTS-CLÉS

ENERGIES RENOUVELABLES

INITIATIVES LOCALES ET CITOYENNES

ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES

CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER

PERTINENCE SELON CIPRA FRANCE

L'attente des citoyens de l'arc alpin français en matière de projets locaux d'énergies renouvelables étant forte, l'accent sera mis sur cette dimension. Il est évident que des échanges sur les économies d'énergie ou des échanges avec des territoires et des porteurs de projets exemplaires hors arc alpin ont aussi leur place pour faire des Alpes un modèle en termes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. La compréhension des cadres juridiques et financiers sera un axe important à développer.



© Adrets

CAPITALISATION DES MODES DE FINANCEMENT POUR LE DÉPLOIEMENT DU NUMÉRIQUE DANS LES RÉGIONS ALPINES

Le haut débit en montagne représente un enjeu d'importance autant pour les habitants, les services publics que les entreprises. Les difficultés de son déploiement sont principalement liées à la topographie et à l'éloignement des centres urbains et donc au financement de ces opérations. Le gouvernement français s'est engagé, depuis 2012, dans le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire pour garantir la couverture de l'ensemble de la population en téléphonie et en internet mobile. Fin juin 2015, la couverture en très haut débit était de 44,3% soit près de 17 millions de locaux publics et privés.

L'ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne) demande notamment la mise en place d'une instance de pilotage opérationnel, assurant la capitalisation des expériences en rassemblant, précisant et diffusant les bonnes pratiques pour le déploiement des réseaux.

Le recensement des bonnes pratiques y compris les modalités de financement du déploiement des réseaux gagnerait à être menée au niveau de l'arc alpin afin de bénéficier de retours d'expériences étrangers.

EXEMPLE

La banque européenne d'investissement et la Caisse des dépôts et consignations ont signé des prêts avec un réseau numérique public. Le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique) de Haute-Savoie porte ce projet qui s'élève à 72 millions d'euros. La Région Auvergne Rhône-Alpes en est partenaire. L'objectif de ce plan de financement est de réaliser la première étape de déploiement du réseau qui vise à apporter le très haut débit à 90% des entreprises de plus de six salariés, des établissements scolaires, des sites de santé et à la moitié des logements de Haute-Savoie.



ACTIONS:



PERTINENCE À L'ÉCHELLE DU MASSIF ALPIN

CIPRA Suisse pense ce projet pertinent mais s'interroge sur sa spécificité alpine.

MOTS-CLÉS

ACCÈS AU NUMÉRIQUE

CAPITALISATION ET RETOUR D'EXPÉRIENCES

PERTINENCE SELON CIPRA FRANCE

Le développement du numérique est essentiel pour désenclaver les territoires. Les difficultés liées à son déploiement sont principalement financières et concernent l'ensemble des territoires ruraux. Une meilleure connaissance des modes de financement pour le déploiement du numérique à travers les pays de l'arc demeure pertinente.

SENSIBILISER LES SCOLAIRES AUX MÉTIERS STRATÉGIQUES DANS LES ALPES

L'orientation vers un secteur d'activité, un métier, se fait souvent tardivement et est principalement guidée par des événements ponctuels. Les élèves gagneraient à découvrir précocement le panel des métiers qui existe. Il serait intéressant de faire venir des professionnels dans les établissements scolaires ainsi que de proposer des visites de sites aux élèves, et ce, dès le primaire. Les liens et les échanges entre les acteurs professionnels du territoire, notamment avec les chambres consulaires, et les établissements scolaires sont à développer. Un stage annuel obligatoire dès le collège permettrait aux élèves de découvrir plusieurs secteurs d'activité stratégiques dans leur scolarité. Les liens entre les élèves

EXEMPLE

Le stage d'observation en classe de 3ème permet de sensibiliser les jeunes à un environnement différent de l'école, de leur faire découvrir des activités et des domaines différents. Il a pour objectif de donner à l'élève un aperçu du monde du travail en le mettant en contact avec une profession ou un secteur d'activité vers lequel il se destine éventuellement. Dans l'enseignement général, ce stage est le seul obligatoire avant le bac. Il conviendrait de répliquer ce modèle pour ouvrir la vision des jeunes à différents domaines professionnels tout au long de leur apprentissage.

ACTIONS:



PERTINENCE À L'ÉCHELLE DU MASSIF ALPIN

Ce projet est pertinent et en lien avec les préoccupations actuelles selon CIPRA Allemagne, mais est en revanche beaucoup plus secondaire pour CIPRA Suisse. CIPRA Suisse insiste sur la nécessité de proposer des activités différentes et spécifiques selon les âges des jeunes.

MOTS-CLÉS

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

MÉTIERS

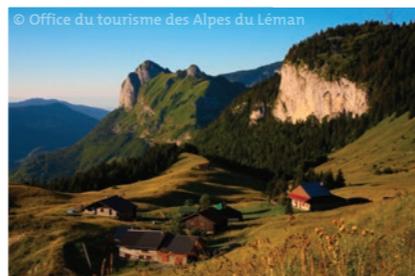
PERTINENCE SELON CIPRA FRANCE

Il est important de créer des passerelles entre le monde professionnel et les établissements scolaires. Néanmoins, l'idée de ce projet n'est pas suffisamment aboutie. L'éducation est une prérogative des États et non de l'Europe ; les Alpes pourraient constituer un territoire pertinent d'expérimentation sur un sujet qui reste à préciser.



12 PROPOSITIONS DE CIPRA FRANCE

- Former les artisans alpins à la construction et à la rénovation performantes par des chantiers-écoles
- Mobilisation des ressources locales pour un développement durable de l'arc alpin
- Expérimenter et instaurer le tiers-financement pour la rénovation des bâtiments dans les Alpes
- Développer des formations interdisciplinaires alliant sciences humaines et techniques pour mettre en œuvre la transition énergétique dans l'arc alpin
- Centraliser l'intégralité des offres de transport de l'arc alpin au sein d'une même plate-forme et/ou les mettre en réseau
- Développer un transport par câble réfléchi pour relier villes, villages et stations de l'arc alpin
- Formation des personnels de santé à la télémédecine dans l'espace alpin
- Créer des postes d'ambassadeur de la mobilité durable dans les lieux stratégiques
- Développer des postes de médiateurs numériques dans les Alpes pour accompagner les citoyens dans les démarches administratives
- Échange d'expériences à travers les Alpes pour favoriser les initiatives locales de production d'énergies renouvelables
- Capitalisation des modes de financement pour le déploiement du numérique dans les régions alpines
- Sensibiliser les scolaires aux métiers stratégiques dans les Alpes



12 PROPOSALS OF CIPRA FRANCE

- Train alpine craftsmen regarding efficient construction and renovation through training schools
- Mobilisation of local resources for a sustainable development in the Alps
- Experiment and establish third-party financing for building renovations in the Alps
- Develop interdisciplinary courses that combine technical and human sciences to implement the energy transition in the Alps
- Centralise all transport offers of the Alps within the same platform and/or network them
- Develop a thoughtful cable transportation to link cities, villages and mountain resorts of the Alps
- Training of healthcare workers to telemedicine in the Alpine region
- Create positions of ambassador for sustainable mobility in strategic locations
- Develop positions of digital mediator in the Alps to support citizens in administrative procedures
- Exchange of experiences across the Alps to promote local initiatives for renewable energy production
- Capitalisation of funding mechanisms for the deployment of digital technology in the Alpine regions
- Raise schoolchildren's awareness about strategic occupations in the Alps

FR CIPRA France a réuni des acteurs de l'arc alpin au Bourg d'Oisans (Isère, France), en juin 2016, pour formuler des propositions d'actions et de projets dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie macro-régionale alpine. Ce livret propose 12 projets issus de la réflexion d'acteurs du territoire. C'est donc avec une attention particulière que nous observerons comment l'Europe, les États et les régions se saisissent de ces propositions.

DE Im Rahmen eines Workshops in Bourg d'Oisans (Isère, Frankreich) im Juni 2016 diskutierte CIPRA Frankreich gemeinsam mit lokalen Akteuren die Europäische makroregionale Strategie für den Alpenraum. Hierbei wurden insgesamt 12 Projektvorschläge entwickelt. Inwieweit werden Europa, die Staaten und Regionen diese in der Alpenraumstrategie berücksichtigen?

IT A giugno la CIPRA Francia ha organizzato un incontro tra gli attori dell'arco alpino a Bourg d'Oisans (Isère, Francia) per discutere alcune proposte d'azione e progetti nel quadro della strategia macro regionale alpina. Questo documento propone 12 progetti emersi dalla riflessioni degli attori del territorio. Osserviamo dunque con particolare attenzione come l'Europa, gli Stati e le regioni considereranno queste proposte.

SL CIPRA Francija je junija 2016 na delavnici v Bourg d'Oisans (Isère, France) skupaj z zainteresirano javnostjo razpravljala o makroregionalni strategiji Evropske unije za Alpe, njeni implementaciji in potencialnih ukrepih. Skupno so razvili dvanajset projektnih idej. V kolikšni meri bodo bile te ideje upoštewane je odvisno od Evrope, držav in posameznih regij.

EN CIPRA France in collaboration with local stakeholders discussed during a workshop in Bourg d'Oisans (Isère, France) in June 2016 the European macro-regional strategy for the Alps, its implementation and potential actions. In total 12 project proposals were developed. Now it is time to see how Europe, the States and regions will take into account these recommendations.



© C. Germain



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES

Marc-Jérôme Hassid
Directeur

Delphine Ségalen
Chargée de mission

Julika Jarosch
Chargée de mission

Înès Hubert
Stagiaire

Alain Boulogne
Président

Courriel : france@cipra.org

Site internet :
www.cipra.org/france

Téléphone : 04.76.42.87.06

Adresse : CIPRA France
Maison de la Nature et de
l'Environnement de l'Isère
5 place Bir Hakeim
38 000 Grenoble

CONTACTS

Nous remercions les participants au séminaire de Bourg d'Oisans des 23 et 24 juin organisé par CIPRA France et Alliance dans les Alpes France pour avoir apporté leurs idées pour l'élaboration de ces propositions.

Nous remercions également CIPRA Allemagne et CIPRA Suisse de nous avoir donné leur avis sur les projets proposés.



cget

AUVERGNE – Rhône-Alpes



© C. Germain